



PAGE
06
07

DOSSIER CENTRAL TRANSITION ÉNERGETIQUE

TOUT SAVOIR SUR LES RÉSEAUX DE CHALEUR COMMUNAUX

À l'origine créés par la collectivité pour chauffer ses équipements et ses bâtiments publics en toutes saisons, les réseaux de chaleur communaux se sont développés au fil du temps. Majoritairement

alimentés par le bois, ils sont un outil non négligeable dans le cadre de la transition énergétique. Comment fonctionnent-ils ? Qui peut s'y raccorder ?



PAGE
03

VILLARD AU QUOTIDIEN AMÉNAGEMENT

Quel avenir pour le Grand Hôtel de Paris et la Zone d'activités des Geymonds ?

Approuvée le 24 janvier 2025, la modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H) est entrée en vigueur le 7 mars dernier. Quels en sont les effets sur notre commune ? Explications.

PAGE
03

VILLARD AU QUOTIDIEN VOIRIE

Un chantier d'envergure impasse du Camp-d'Ambel

Repoussés depuis des décennies pour leur complexité, les travaux de l'impasse du Camp-d'Ambel ont été validés par les élus. Les rénovations des réseaux d'eau et d'assainissement en cours précèdent la phase terminale de pose de l'enrobé programmée en septembre.

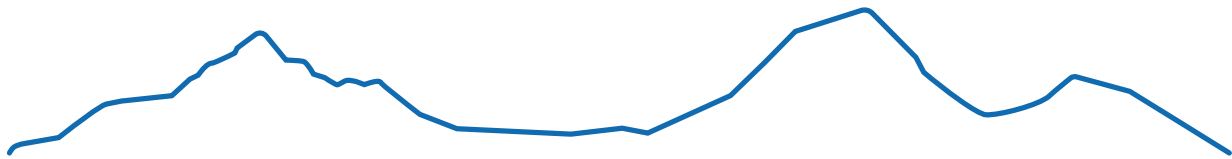
PAGE
09

VILLARD ENSEMBLE MARATHON DU VERCORS

Les agents communaux dans les starting-blocks !

Ils sont une quinzaine à porter les couleurs de la commune pour la 1^{re} édition du Marathon du Vercors. Le 28 juin à Villard-de-Lans, la Team Mairie sera sur la ligne de départ du 10 km, place de la Libération. Tous en place pour les encourager !

ÉDITO



Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Alors que la fin de mandat approche à grands pas, il me paraît nécessaire de faire le point sur les dossiers importants, qui continuent ces derniers mois de guider notre action.

Commune touristique et dynamique, Villard-de-Lans doit pouvoir compter sur son activité économique. En prenant des décisions structurantes pour les décennies à venir, nous nous attachons à pérenniser la vitalité de la station.

Après avoir reçu un avis favorable du comité de massif, le dossier de création d'UTNS de la Côte 2000 est dans l'attente de la décision du préfet de région. Parallèlement, le cahier des charges relatif à la DSP du domaine alpin vient d'être communiqué aux candidats à son exploitation. En jeu : l'avenir de la station à l'horizon 2050.

Face à la pression foncière, nous avons développé une politique de logement volontariste. Inaugurée en septembre prochain, la maison Girard-Blanc en est une illustration forte. Notre commune, qui a investi avec le soutien de l'Etat et du Département, sera désormais propriétaire de 15 logements à vocation sociale.

Près de l'école des Laïches, un programme en cours de montage aboutira à une construction mixte de logements sociaux et en accession.

Le secteur de l'Agopop symbolise notre volonté de reconstituer des réserves foncières afin d'y conduire un programme mixte de logements en accession aidée. Ce secteur verra par ailleurs la construction d'une maison de santé, en partenariat avec les professionnels.

Sur la Zone d'activités des Geymonds, la communauté de communes a acquis des parcelles afin de favoriser l'installation prochaine de nouveaux entrepreneurs locaux.

Enfin, nous sommes fiers d'accompagner nos associations sportives, culturelles et solidaires qui contribuent chaque jour au rayonnement de la commune. Petit clin d'œil aux clubs "historiques" afin de les féliciter pour leurs résultats : les Ours se maintiennent en D1, le club de danse sur glace collectionne les honneurs ; le club de ski alpin nourrit de nouvelles vocations et forme de nombreux moniteurs.

Notre soutien est évidemment financier, mais aussi matériel, à travers l'entretien des bâtiments, caractérisé en cette fin d'année, par la réhabilitation du boulodrome et du tennis couvert.

Soyez assurés de notre volonté d'œuvrer au mieux pour notre commune, si belle et si recherchée !

Votre maire,
Grand Mathieu

SOMMAIRE

PAGE
03



VILLARD AU QUOTIDIEN

AMÉNAGEMENT
Quel avenir pour le Grand Hôtel de Paris et la Zone d'activités des Geymonds ?

VOIRIE
Un chantier d'envergure
impasse du Camp-d'Ambel

PAGE
04

ÉQUIPEMENT
La salle multisports fait peau neuve
ÉQUIPEMENT
Tennis couverts/boulodrome :
Le bâtiment rénové pour novembre 2025

PAGE
05

BILAN
Colline des Bains, Bois Barbu :
Un très bon hiver

VTT
Trois nouvelles pistes
à la colline des Bains

L'ACTUALITÉ
En bref

PAGES
06-07



DOSSIER CENTRAL
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Tout savoir sur les réseaux
de chaleur communaux

PAGE
08



VILLARD ENSEMBLE

CLUB
L'escalade, une discipline qui a la côte

PORTRAIT
Louise Picavet,
notre aventurière Koh-Lanta

CARNET

PAGE
09

ASSOCIATION
EMI4M donne le "la" !

RENCONTRE
Marathon du Vercors
Les agents communaux
dans les starting-blocks !

PAGE
10

TRIBUNES
De la majorité et de l'opposition

PAGE
11



VILLARD SOLIDAIRE

CLUB
Les Bessonnets :
Un espace de loisirs et de partage

ASSOCIATION
Une Parent'Aïse dans
son parcours de santé

EN BREF

PAGE
12

PATRIMOINE

IL ÉTAIT UNE FOIS
Archives municipales :
Plongée dans le passé



VILLARD AU QUOTIDIEN

VOIRIE UN CHANTIER D'ENVERGURE IMPASSE DU CAMP-D'AMBEL

REPOUSSÉS DEPUIS DES DÉCENNIES POUR LEUR COMPLEXITÉ, LES TRAVAUX DE L'IMPASSE DU CAMP-D'AMBEL ONT POUR OBJET LA RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ET LA MISE EN SÉPARATIF DE L'ASSAINISSEMENT. L'EMBELLISSEMENT DE CE SECTEUR TRÈS FRÉQUENTÉ DU CENTRE-BOURG S'ACHÈVERA PAR LA POSE D'UN ENROBÉ NEUF.

Conviés par le maire le 29 avril dernier, environ trente riverains ont assisté sur place à une présentation du déroulement du chantier de l'impasse du Camp-d'Ambel. Orchestré par le maître d'œuvre et l'entreprise en charge des travaux, ce rendez-vous avait notamment pour objectif de préciser l'impact des différentes interventions sur la vie quotidienne des habitants.

Un chantier de plus de 300 000 euros

Sur cet axe très endommagé, quatre phases d'intervention sont programmées entre mai et septembre, en fonction des compétences respectives : les travaux relatifs au réseau d'eau potable et d'eau usée sont conduits par la Communauté de communes du massif du Vercors et ceux de la voirie, du réseau pluvial et de la défense

incendie par la commune. La pose des réseaux se déroulera par tronçons jusqu'à fin juillet et celle de l'enrobé, en septembre, après stabilisation du terrain. "Ce chantier de plus de 300 000 euros est aussi l'occasion de supprimer les eaux parasites qui saturent le réseau d'assainissement et d'éliminer les derniers conduits d'eau potable en plomb", précise l'élu Jean-Paul Uzel. Afin de limiter la gêne, un nouveau cheminement se raccordant rue de la Chapelle-en-Vercors (secteur gendarmerie) a été mis en place pour toute la durée des travaux. "Si l'usage de ce passage s'avère bénéfique pour la circulation, il pourrait être maintenu."

AMÉNAGEMENT QUEL AVENIR POUR LE GRAND HÔTEL DE PARIS ET LA ZONE DES GEYMONDS ?

APPROUVÉE LE 24 JANVIER 2025 PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MASSIF DU VERCORS, LA MODIFICATION N°2 DU PLUi-H EST APPLICABLE DEPUIS LE 7 MARS. QUELS EN SONT LES EFFETS SUR NOTRE COMMUNE ? EXPLICATIONS.

En 2020, l'intercommunalité avait identifié plusieurs secteurs, dont trois à forts enjeux stratégiques pour le territoire, les marquant d'un délai de 5 ans pour préciser un projet d'aménagement. L'un concerne la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors, les deux autres celle de Villard-de-Lans avec un terrain de 2,5 hectares sur la Zone d'activités des Geymonds et un tènement de 2,3 hectares au Grand Hôtel de Paris.

Du logement, des espaces verts, une extension de La Révola...

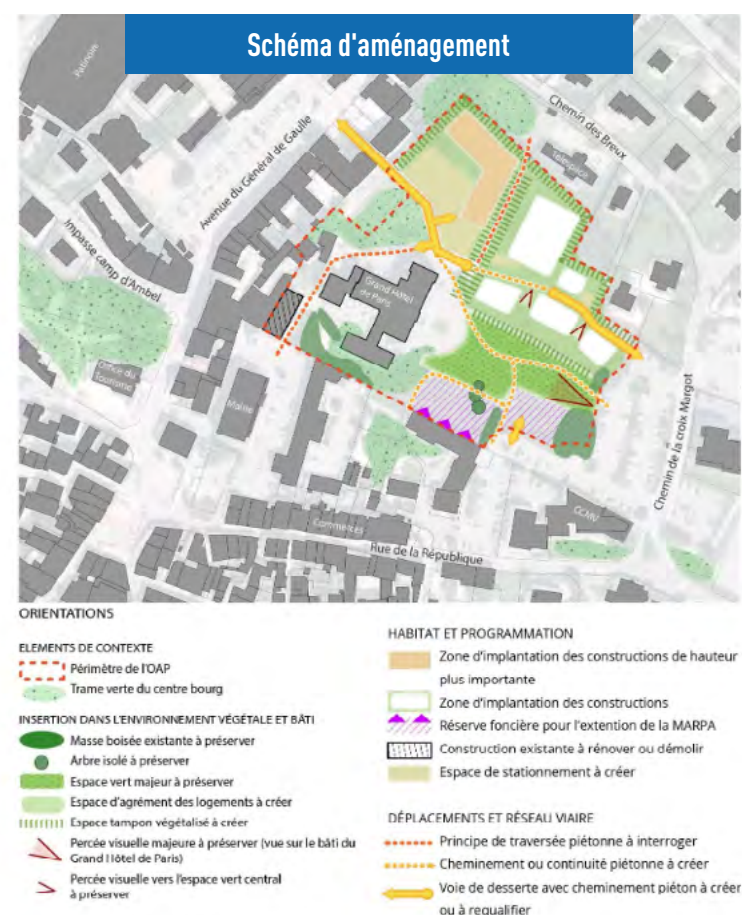
La modification n°2 du PLUi-H vient encadrer l'urbanisation de ces terrains via de nouvelles

”

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP). "Aux Geymonds, cette OAP matérialise notre volonté de préserver du foncier pour les activités productives, artisanales ou agricoles locales", rappelle Arnaud Mathieu, maire de Villard-de-Lans et président de la commission urbanisme intercommunale, à l'origine de cette modification. "Au Grand Hôtel de Paris, nous sommes parvenu, au terme de nombreux échanges avec le propriétaire, à un compromis bénéfique pour le territoire". Trois grandes étapes sont à venir : l'aménagement d'un programme mixte de logements à prix maîtrisés pour des résidents permanents (25% de logement en accession sociale sont imposés

“Nous sommes parvenus à un compromis bénéfique pour le territoire”

dans chaque programme), la création d'un parc public (environ 3000m²) pour conserver un poumon vert en centre-bourg et une extension de La Révola afin d'anticiper sur les besoins d'un territoire vieillissant*. Enfin, en garantissant la destination touristique du Grand Hôtel de Paris, l'offre de lits chauds en centre-bourg est renforcée.



Ces nouvelles orientations, qui répondent à la densification imposée par le PLUi-H, s'inscrivent aussi dans les objectifs de la loi Zan (Loi climat et résilience) : mieux préserver les sols agricoles et naturels et atteindre le Zéro artificialisation nette en 2050.

*Sur le territoire, la proportion des personnes de plus de 60 ans est passée de 19% en 2010 à 28% en 2021 (Insee).



ÉQUIPEMENT LA SALLE MULTISPORTS FAIT PEAU NEUVE

AFIN D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES UTILISATEURS, LA SALLE MULTISPORTS DE L'ESPACE LOISIRS A FAIT L'OBJET D'UNE SECONDE PHASE DE TRAVAUX DURANT LES MOIS D'AVRIL ET MAI. TOUS LES CLUBS Y ONT ACCÈS POUR PERMETTRE À L'ENSEMBLE DES SPORTIFS VILLARDIENS D'EN PROFITER.

Depuis l'hiver 2022, l'ancien Casino a laissé place aux clubs de sport qui bénéficient d'un espace de 210 m² dédié à l'entraînement. "La mise en conformité de cette nouvelle salle avait permis de constater tout l'intérêt d'un tel équipement qui manquait sur la commune", affirmait alors Christophe Robert, conseiller municipal délégué aux travaux et aux équipements sportifs, pointant l'importante fréquentation du lieu dès son ouverture. Cette seconde phase de rénovation vient améliorer les conditions d'accueil des sportifs dans un espace qui se veut polyvalent. "Les clubs peuvent y installer et laisser sur place leurs agrès et leur matériel, sans pour autant s'attribuer une zone d'entraînement. C'est le principe. L'accès est ouvert à tous, dès lors que le local et le matériel sont respectés : chaussures adaptées aux sols, fermeture à clef après utilisation, ne pas laisser d'affaires privées, etc."

Trois zones de pratiques sportives

Plafonds, sols et murs ont été refaits. Au sol, trois zones sont identifiables grâce à différents revêtements. Au fond, des dalles amortissantes permettent la pratique de la musculation. Du gazon synthétique matérialise un couloir de course installé sur toute la longueur de la salle. Enfin, une troisième zone multi pratiques est identifiable par un revêtement de type gymnase. La salle est dotée d'une zone d'accueil avec bancs, patères et point d'eau (robinet) et accès, à proximité, à une terrasse extérieure. Le planning d'occupation est géré par le club des sports.

Contact Club des sports : 04 76 95 99 77.

”

TENNIS BOULODROME LE BÂTIMENT RÉNOVÉ POUR FIN NOVEMBRE 2025

À PARTIR DE SEPTEMBRE, LE BÂTIMENT DES TENNIS COUVERTS/BOULODROME SUBIRA UNE IMPORTANTE OPÉRATION DE RÉFECTION QUI LE RENDRA PRATICABLE EN TOUTES SAISONS DÈS NOVEMBRE 2025.

Pour étudier la réfection de la charpente et de la toiture du bâtiment, une équipe composée d'un cabinet d'architectes et de deux bureaux d'études (structures métalliques et béton) a été retenue par la commune. Depuis plusieurs années, ce bâtiment accueillant les tennis couverts et le boulodrome n'était plus aux normes pour une utilisation hivernale. Pour rappel, au cours du dernier mandat, un projet avait été imaginé dans l'enceinte de la cité scolaire, mais abandonné car non finançable. "Aujourd'hui, nous avons privilégié la solution de rénovation de l'existant,

avec des travaux qui devraient s'échelonner de septembre à novembre 2025", détaille Christophe Robert, conseiller municipal délégué aux équipements sportifs. Des réunions préalables au lancement du projet ont d'ailleurs permis d'associer les clubs de tennis et boulistes à la réflexion et d'identifier leurs besoins.

De nouvelles perspectives pour tous

La rénovation répond donc aux enjeux suivants : renforcer et étanchéifier le toit, changer les bardages des quatre parois du bâtiment, rénover et réaménager les vestiaires,

**“Nous avons
priviliégé
la solution
de la rénovation
de l'existant”**

déplacer l'entrée côté parking pour la sécuriser et travailler sur l'éclairage des courts. Les travaux et le réaménagement intérieur sont conformes aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) et à celles de la Fédération française de tennis. En 2023, l'éclai-

rage Led avait été installé et les courts remis à neuf. De nouvelles perspectives toutes saisons s'offrent ainsi à l'ensemble des utilisateurs que sont les clubs, les classes sport études, mais aussi les touristes à travers l'organisation de nombreux tournois dans les deux disciplines. Enfin, une tranche optionnelle budgétisée sur 2026 est en cours d'étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit. "Cette production serait autoconsommée par les équipements sportifs communaux", conclut l'élu.



BILAN UN TRÈS BON HIVER

C'EST DANS UN CONTEXTE DE FRÉQUENTATION EXCEPTIONNELLE QUE NOS ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX ONT BOUCLÉ LA SAISON 2024/2025. LE DOMAINE NORDIQUE DE BOIS BARBU ET LA COLLINE DES BAINS ONT VU LEUR ACTIVITÉ CONFORTÉE.

À la faveur de chutes de neige particulièrement importantes dès l'ouverture de la saison, le territoire a immédiatement fait le plein pour les vacances scolaires. Du 9 décembre au 30 mars, la saison a été ininterrompue à La Côte 2000, comme sur le domaine nordique de Bois Barbu (29 950 forfaits vendus) et à la Colline des Bains (37 284 entrées). C'est une saison record pour la Colline qui réalise un chiffre d'affaires de 570 000€, et après 20 ans de fonctionnement, c'est toujours un pôle d'attractivité majeur des sports d'hiver au cœur du village. Le point fort du site ? Une "fosse à froid" naturelle avec des températures négatives régulières de début novembre à début mars qui permettent la production de neige nécessaire à l'activité sur

une surface peu étendue. Quant à Bois Barbu, le chiffre d'affaires est de 277 000 €. Ces résultats exceptionnels rappellent l'engouement et la réactivité du public pour les activités de neige diversifiées sur notre commune.

“On aura encore de belles saisons !”

“En optimisant l'importante chute de neige de décembre, le domaine est resté praticable tout l'hiver”, explique Maxime Boutigny, pisteur et responsable du site nordique de Bois Barbu. “Dès le début de saison, nous avons fait un choix stratégique pour privilégier la boucle de Malaterre et maintenir l'accès au haut du domaine ; le professionnalisme des techniciens et des dameurs œuvrant sans relâche en nocturne a fait le reste”. Un pari gagnant basé sur l'optimisation de la neige naturelle et de la neige de culture au départ des pistes. Parallèlement, un nouvel exploitant pour la restauration et la reprise par la commune de l'activité location de skis a permis au public de bénéficier d'une offre complète. Satisfaction également du côté des deux nouveaux restaurateurs de ces sites. “On aura encore de très belles saisons, il y a le public pour !”, assurent les équipes techniques de ces équipements.



”

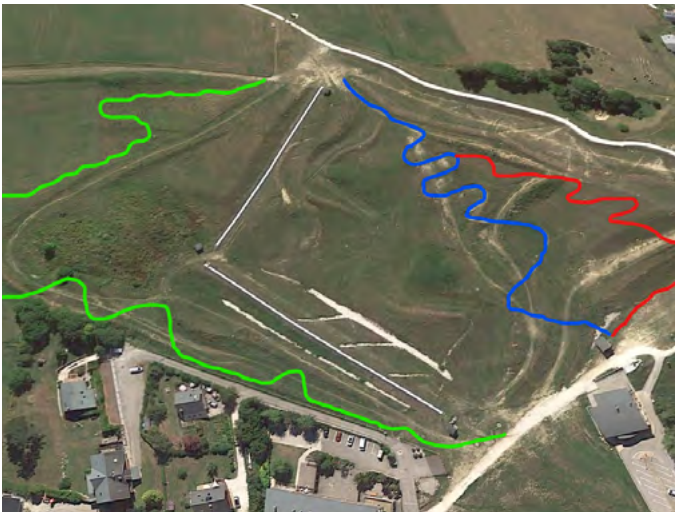
VTT TROIS NOUVELLES PISTES À LA COLLINE DES BAINS

AU CŒUR DU VILLAGE, TROIS NOUVEAUX ITINÉRAIRES VTT SONT EN COURS D'AMÉNAGEMENT À LA COLLINE DES BAINS, SITE PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ POUR LA PRATIQUE DES SPORTS D'HIVER. TOUT JUSTE INAUGURÉE LE 7 JUIN, LA PREMIÈRE PISTE ACCUEILLE DÉJÀ LE VERCORS BIKE EXPÉRIENCES.

Vitrine des loisirs de neige au cœur du village, la colline des Bains s'ouvre à la diversification de son activité avec la création de trois pistes de VTT. En accès libre et gratuits, ces itinéraires dessinés par un prestataire spécialisé dans l'aménagement des pistes vélo, s'adressent à tous les niveaux (vert, bleu et rouge). Ils s'intègrent dans un projet des communes d'harmoniser l'offre vélo à l'échelle du plateau. Dans sa compétence tourisme, la Communauté de communes du massif du Vercors est chargée de structurer ce développement, tout en veillant à une meilleure cohabitation entre les pratiques des différentes activités Outdoor et le respect des espaces naturels agricoles et forestiers privés.

En concertation avec l'exploitation hivernale du site

Inaugurée le 7 juin à l'occasion de la manifestation Vercors bike expériences, la piste verte est déjà praticable depuis quelques jours. La rouge devrait être aménagée courant 2025 et la bleue en 2026. Ce développement du deux-roues a été élaboré en concertation avec les techniciens responsables de l'exploitation hivernale du site afin de garantir la compatibilité des aménagements sur 4 saisons. Les travaux sont pilotés par l'intercommunalité, soutenue par les services techniques de la commune de Villard-de-Lans (prêt de matériel). L'entretien des pistes (défrichage, signalétique, etc.) sera sous la responsabilité de la patrouilleuse VTT Sandy Termier, en contrat de trois ans avec l'intercommunalité.



EN BREF

UTNS CÔTE 2000 AVIS DE CRÉATION ATTENDU CET ÉTÉ

Le préfet coordonnateur de massif des Alpes rendra d'ici cet été sa décision sur la demande d'autorisation d'UTNS à la Côte 2000. Pour rappel, en janvier 2025, ce projet a reçu un avis favorable de la commission espace et urbanisme du Comité de massif des Alpes. Du 31 mars au 30 avril dernier, le projet a fait l'objet d'une dernière participation du public invité à s'exprimer par voie électronique sur la création de cette UTNS. Si le préfet donne sa validation, un permis de construire pourra alors être déposé par le porteur de projet.

CÔTE 2000 REBOISEMENT D'UNE PISTE

Située en-dessous de 1500 m d'altitude et délaissée, la piste dite de "La ligne électrique" va faire l'objet d'un reboisement à l'automne 2025. L'objectif est de retrouver son état initial en mixant les essences endémiques à de nouvelles essences plus résilientes face au changement climatique (cèdres, mélèzes, feuillus...). Fruit d'un partenariat tripartite, cette première tranche est conduite par la commune, son délégataire (SEVLC) et l'ONF, accompagnés de la société Forestor, spécialisée dans la replantation forestière. Si l'intervention est concluante, d'autres pistes délaissées et situées sous cette altitude seront à leur tour reboisées.

MOBILITÉ DES BOX VÉLOS SÉCURISÉS

Pour favoriser l'utilisation du deux-roues et compléter les arceaux-vélos déployés en 2022, un box à vélo a été installé sur le parking Fichetaire. Six places sécurisées sont disponibles moyennant un abonnement de 30 € pour une durée de 6 mois. Cette consigne permet de protéger les vélos du vandalisme et des intempéries. Ce service est développé dans le cadre de la compétence mobilité de la CCMV qui délivre renseignements et abonnements (pièce d'identité, RIB et justificatif de domicile).

mobilite@vercors.org



BIODIVERSITÉ FRELO ASIATIQUE

La lutte contre le frelon asiatique a repris depuis ce printemps sur notre territoire. Véritable fléau pour la diversité, notamment pour les abeilles qui constituent 80% de son régime alimentaire, cet insecte prédateur fait l'objet d'une traque organisée depuis 2024. La CCMV et le Département ont conventionné avec le Groupement de défense sanitaire pour accompagner les apiculteurs dans la campagne de piégeage des reines fondatrices. L'intervention de destruction des nids est prise en charge par la CCMV et le Département. Pour rappel, les pertes pour la filière apicole française causées par le frelon asiatique sont de 12 Md'€ par an.

Pour signaler un nid : www.frelonasiatique.fr ou 04 76 94 50 03.

ANIMATION VERCORS EN LUMIÈRE À BOIS BARBU

Après le succès du martéloscope, animation permanente à Bois Barbu, Vercors Lumière nous replonge dès le 26 juin dans cette ambiance de sous-bois pour une expérience son et lumière en nocturne. Été comme hiver, un sentier balisé par 12 bornes invite à écouter l'histoire et les légendes du Vercors. Muni d'un casque, le visiteur sillonne la forêt pendant 1h30, déclenchant sur son passage devant chaque borne, un tableau lumineux accompagné d'un récit. L'aventure Vercors lumière relève d'une volonté de proposer des activités faisant écho à ce site naturel préservé.

DES ATOUTS POUR LES ABONNÉS :

tarifs compétitifs, continuité dans la maintenance d'un réseau centralisé, pas de chaudière individuelle à entretenir, faibles émissions de CO2 liées à un bon mix énergétique, moins de particules fines qu'un chauffage au bois individuel (ramonages réguliers et contrôle des rejets atmosphériques normés), moins de dépendance aux énergies fossiles.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE TOUT SAVOIR SUR LES RÉSEAUX DE CHALEUR COMMUNAUX

À L'ORIGINE CRÉÉS PAR LA COLLECTIVITÉ POUR CHAUFFER SES ÉQUIPEMENTS ET SES BÂTIMENTS PUBLICS EN TOUTES SAISONS, LES RÉSEAUX DE CHALEUR COMMUNAUX SE SONT DÉVELOPPÉS AU FIL DU TEMPS. MAJORITAIREMENT ALIMENTÉS PAR LE BOIS, ILS SONT UN OUTIL NON NÉGLIGEABLE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. COMMENT FONCTIONNENT-ILS ?

Appartenant à la collectivité, les réseaux de chauffage urbain sont gérés dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP). À partir du 14 septembre 2026, les deux DSP des chaufferies bois des Laïches et du centre-bourg prendront fin. La première avait été établie en 2011 pour une durée de 15 ans, la seconde en 2014, pour 12 ans. À l'issue d'un audit et après une réunion de concertation pour mieux identifier les attentes des abonnés, un cahier des charges sera rédigé. Il servira de fil conducteur au délégataire qui sera retenu en février 2026. Dans cet exercice, la commune a choisi d'être accompagnée par le bureau d'études et de conseil indépendant, Naldeo.

Le chauffage urbain, c'est quoi ?

Voici quelques clefs pour mieux comprendre les enjeux de cette nouvelle Délégation de service public. Ces réseaux de chauffage consistent à produire de la chaleur de façon centralisée, puis à la distribuer à un ensemble de bâtiments, via des canalisations souterraines. Construits en deux

endroits stratégiques de la commune (aux Laïches tout d'abord, puis au centre-bourg), les réseaux ont été conçus à l'origine pour chauffer les nombreux équipements et bâtiments communaux et réduire la facture énergétique. "L'énergie produite est principalement issue de la combustion de bois local, complété par du fioul en cas de maintenance

taire doit respecter. À titre d'information, en 2024 sur le réseau centre-bourg, 94% du combustible était du bois pour 6% de fioul seulement". En 2023, 4 000 tonnes de bois ont été consommées. Concrètement, pour un appartement de 70 m2 raccordé au réseau de chaleur centre-bourg, un abonné a payé en 2023 environ 1 429€ par an pour 4 333€

"Certaines copropriétés privées et hôtels ont saisi l'opportunité de se raccorder à un réseau de chaleur vertueux et plus économique."

de l'équipement ou pour subvenir à un besoin accru", précise Jean-Paul Uzel, élu en charge du dossier. "Si l'une des deux chaufferies a été bâtie à proximité de l'espace loisirs, c'est qu'il consomme à lui seul un tiers du volume de bois brûlé". Des copropriétés, quelques particuliers résidant près de ces équipements de chauffage ont été raccordés. À ce jour, 43 abonnés dépendent de la chaufferie du centre-bourg, 11 de celle des Laïches. La chaufferie des Laïches était en priorité destinée aux écoles, avant d'étendre son réseau souterrain aux bâtiments de la CCMV, de l'Agopop, de la crèche, de l'immeuble Pluralis et du chalet Illona.

Un réseau de chaleur vertueux

Les chaufferies bois alimentent le système souterrain qui comprend 43 sous-stations raccordées sur 4 kilomètres pour le centre-bourg et 11 sous-stations sur les 700 mètres de réseau des Laïches. Globalement, le diagnostic des deux réseaux de chaleur laisse apparaître un service de bonne qualité, avec seulement deux fuites ayant eu un impact sur la distribution de chaleur. "L'utilisation majoritaire du bois, énergie dont les coûts sont stables, non influencés par le contexte énergétique international, est une constante dans le cahier des charges. Cela permet aux abonnés de bénéficier d'un bouclier tarifaire que le déléga-

s'il est équipé d'un chauffage électrique par exemple. Et pour le même appartement doté d'une chaudière au fioul collective, la facture se serait élevée à environ 2 816€. Le coût global d'un chauffage supporté par un usager prend en compte plusieurs facteurs : l'entretien, le renouvellement des équipements et les investissements engagés sur les réseaux, mais aussi les travaux dans les bâtiments des installations privées desservies.





LES ENJEUX DU NOUVEAU CONTRAT DE CHAUFFAGE URBAIN

L'ANNÉE 2025 EST MARQUÉE PAR LE TRAVAIL MENÉ AUTOUR DU RENOUVELLEMENT DE LA DSP DES ÉQUIPEMENTS CHAUFFERIE BOIS DU CENTRE-BOURG ET DES LAÎCHES. VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS QUI ENTRENT DANS LA RÉFLEXION DES ACTEURS POUR OPTIMISER L'AVENIR DE CES RÉSEAUX.

Quel que soit le mode d'exploitation choisi, en concession (le délégataire porte les investissements) ou en affermage (la commune s'implique financièrement), la DSP revêt trois enjeux prioritaires : produire de la chaleur au meilleur coût, assurer un service avec une maintenance technique des équipements (chaudière et réseaux) et garantir une intervention rapide en cas de besoin. À ce jour,

deux délégataires se partagent la mission à Villard-de-Lans. Les élus étudient la pertinence de fusionner les deux réseaux pour des économies d'échelle d'une part et pour, d'autre part, assurer le relais en cas de panne de l'un des équipements. Un autre point de réflexion économique et environnemental serait la pertinence d'un approvisionnement complémentaire en énergie renouvelable si le réseau venait à se développer davantage.

En connexion avec les abonnés

Lors des réunions entre élus et abonnés, ces derniers ont exprimé leur souhait d'être informés plus régulièrement sur le fonctionnement

QUAND LES ABONNÉS NOUS QUESTIONNENT...

PEUT-ON FAIRE UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT ?

Les nouvelles demandes sont étudiées au cas par cas, en fonction de la puissance souhaitée et de la distance de raccordement depuis les chaufferies. Il est à noter que le réseau atteint aujourd'hui sa capacité maximale. Si l'on veut développer davantage, il faudra installer ou remplacer des équipements pour augmenter la puissance de production de chaleur.

QUELLE EST LA DURÉE D'ENGAGEMENT DES ABONNEMENTS ?

Celle-ci est généralement de 10 ans à 15 ans.

EN 2026, LES TARIFS VONT-ILS ÊTRE MAINTENUS ?

Dans le cadre de la prochaine DSP, de nouveaux contrats et tarifs seront appliqués dès le 15 septembre 2026.

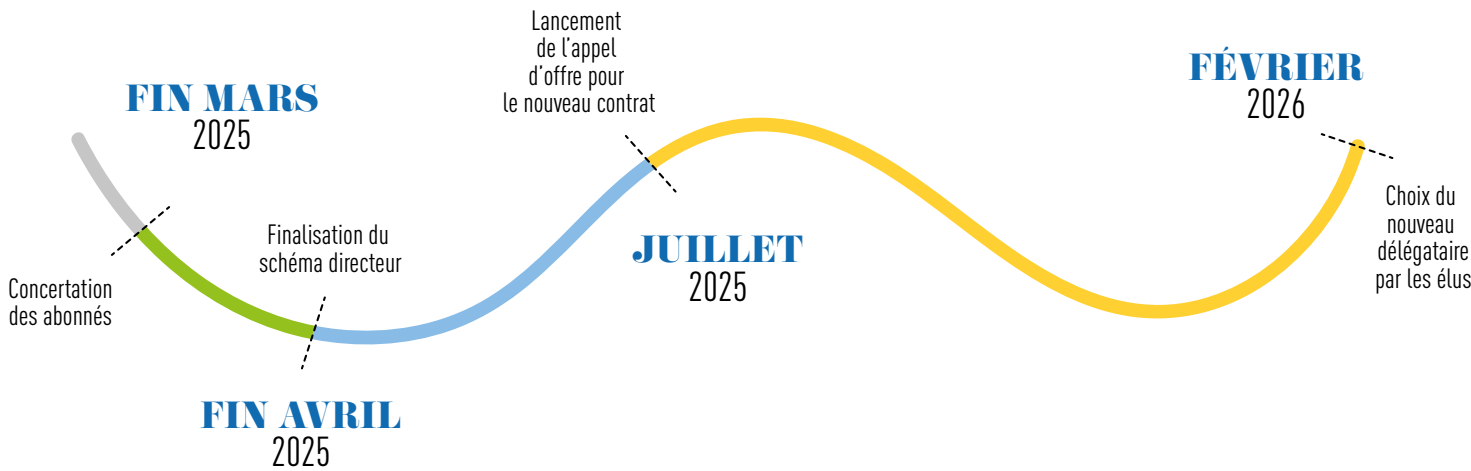
QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE RÉSILIATION DE LA POLICE D'ABONNEMENT ?

En cas de résiliation anticipée, l'abonné doit verser une indemnité compensatrice au délégataire ou à l'autorité délégante.

“L'Espace loisirs consomme à lui seul un tiers du volume de bois brûlé”

des chaufferies bois. Ces échanges sont aussi un levier pour mieux les sensibiliser à la réduction de la consommation d'énergie, via notamment une programmation plus ajustée aux heures creuses et aux périodes de tension énergétique. Ces sources d'économies pourraient permettre à de nouveaux abonnés d'être intégrés au réseau, actuellement en capacité maximale. Les nouvelles normes en termes d'isolation des bâtiments sont un autre moyen d'agir en faveur de la baisse de la consommation.

PLANNING POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA DSP CHAUFFAGE URBAIN



STAGES MULTI-ACTIVITÉS 7-11 ANS :
du 7 au 11 juillet et du 18 au 22 août (à la journée)
11 -17 ans : du 25 au 29 août, 100% escalade (camping).
Inscriptions : 06 83 81 19 47. rocandco.com

VILLARD ENSEMBLE

ESCALADE UNE DISCIPLINE QUI A LA CÔTE

DANS UNE DYNAMIQUE DE LOISIRS, LES 240 LICENCIÉS
DE ROC AND CO, CLUB D'ESCALADE DU VERCORS QUATRE
MONTAGNES, PRATIQUENT EN SALLE COMME EN FALAISES,
DANS UN ENVIRONNEMENT NATUREL EXCEPTIONNEL
TAILLÉ POUR LA DISCIPLINE.

Voilà déjà 32 ans que le club Roc and Co rassemble les passionnés de l'aventure verticale ! Sans doute boostée par la reconnaissance olympique en 2020, la grimpe est devenue une discipline sportive comme les autres, accessible à tous, grâce aussi à la pratique en salle. "À Villard-de-Lans, dès 2013, la construction du mur d'escalade du gymnase de la cité scolaire a permis de développer l'activité indoor", souligne Stéphanie Séchaud, pratiquante et secrétaire de Roc and Co. À ce jour, 240 licenciés, toutes générations confondues, fréquentent ce club convivial où priment plaisir et liberté de progresser à son rythme. "Ce que j'aime, avoue Jeanne, 14 ans, c'est l'esprit

d'équipe de ce sport individuel et stratégique. On lutte contre la gravité, la peur du vide, on apprend à grimper, à chuter, c'est génial !".

12 voies créées à la Fauge 2

Les grimpeurs sont encadrés par 8 moniteurs diplômés d'État, ayant à cœur de valoriser l'étendue fabuleuse du monde vertical. De 7 à 10 ans, les petits pratiquent par groupes de 6 ; de 11 à 17 ans, les adolescents ne forment qu'un seul groupe de 24 avec trois moniteurs et la possibilité de s'inscrire par trimestre. "Ce qui laisse toute latitude à la pratique des sports d'hiver", explique Lise Poyol, monitrice. Quant aux adultes, ils sont en autonomie 3 soirs sur 4 par semaine, avec en septembre, la possibilité de participer à 10 séances de mise à niveau. Un moniteur est présent chaque vendredi.

La pratique en falaises ou en grandes voies reste la base de la discipline. Dans cet esprit, les bénévoles du club ont réhabilité en juin 2024 le site abandonné de La Fauge 2, en collaboration avec la commune, le Département et la FFME*. Au terme de 8 journées de travail, 12 nouvelles voies ont pu être ouvertes.

*Fédération française de la montagne et de l'escalade

PORTRAIT LOUISE PICAVET, NOTRE AVENTURIÈRE KOH-LANTA

APRÈS AVOIR EU LE PRIVILÈGE D'INTÉGRER L'AVENTURE
KOH-LANTA, LA VILLARDIENNE LOUISE PICAVET ÉVOQUE SON
PARCOURS EN MODE SURVIE... DU VERCORS AUX PHILIPPINES.

Elle est le feu sous la glace. Un peu "Pocahontas", beaucoup "Lara Croft", comme la surnomme ses amis. Louise Picavet, Villardienne de 25 ans a l'étoffe d'une héroïne des temps modernes. Pendant plusieurs semaines, elle a été le "couteau suisse" de l'équipe "Est" formée pour affronter en conditions extrêmes trois autres tribus de l'émission Koh-Lanta, tournée aux Philippines. Objectif de ce défi mental hors normes : repousser ses limites et ramener le légendaire totem de la victoire.

C'est décidé, elle en sera !

En connexion profonde avec la nature, cette pisteuse-secouriste à Bois Barbu l'hiver, puis éco-garde l'été a fait de sa vocation pour la pro-



tection de l'environnement, son métier. "J'aime me sentir utile pour la nature et ressentir l'adrénaline dans l'action concrète", dit-elle. Fille des bois, elle a grandi loin du brouhaha des villes, en zone blanche, sans écrans, plus encline à maîtriser la technique du feu, initiée par un père archéologue,

CARNET

NAISSANCES

Léon, Jules, Jean BOCACCIO
Le 05/12/2024
Paul, James, Loup PEYTAVI
Le 11/12/2024
Lou, Noémie, Émilie BELLIER
Le 12/12/2024
Bogdan BACHURINA
Le 24/01/2025
Eliyanah FILIN
Le 28/03/2025

Jade, Hélène BLACHOT
Le 29/03/2025
Livia, Giuseppina
PINTO TRUCY
Le 16/04/2025
Arthur GUÉNARD-PERRIN
Le 20/04/2025
Amaury PRADAYROL
Le 21/04/2025

MARIAGES

Grégory CAIRE
et Régina QAVELASHVILI
Le 01/03/2025
Erik ADAM
et Martine SIBOUR
Le 04/03/2025
Baptiste SADION
et Laura LEBATTEUX
Le 29/03/2025

Thierry BRUN
et Camille NOWAK
Le 12/04/2025
Edouard VILPOUX
et Mathilde CHOMEL
Le 26/04/2025

DÉCÈS

Franck, Richard
VERMEULEN (58 ans)
Le 18/12/2024
Marcelle, Marie, Louise,
Angèle CLOT-GODARD
née BELON (99 ans)
Le 03/01/2025
Jeanne, Antoinette
TOURNIER
née RAGGIRI (92 ans)
Le 08/01/2025
Maxime, Paul
MOLON (92 ans)
Le 16/01/2025
Andrée, Marie BREDY
née BEAUDOINGT (71 ans)
Le 18/01/2025
Fernande, Juliette RAVIX
née EYDELON-MONTAL
(104 ans)
Le 19/01/2025
Christophe, Pascal
ORTEGA (56 ans)
Le 20/01/2025
Anouk d'ALMEIDA
VERNET (9 ans)
Le 22/01/2025
Emmanuel, Michel, Marie
MIRAL (78 ans)
Le 27/01/2025

Jacky, Marcel
CHABERT (81 ans)
Le 03/02/2025
Colette, Marguerite
GAVAILLE (88 ans)
Le 06/02/2025
Xavier, Edouard, Maurice
TANGUY (55 ans)
Le 15/02/2025
Jean, Joseph
BEAUDOINGT (84 ans)
Le 11/03/2025
Claudette, Lucienne,
Augusta ROCHE (87 ans)
Le 20/03/2025
Pierre, Arnold, Charles
DEGOU MOIS (73 ans)
Le 21/03/2025
François, Léon
BEAUDOINGT (76 ans)
Le 07/04/2025
Suzanne, Jeanne
FRIER née BONNET (98 ans)
Le 12/04/2025
René, Louis
CARBONNEAUX (88 ans)
Le 26/04/2025

INHUMATIONS

Gérard MAGNAT (73 ans)
Nicole, Marguerite
RUEL (71 ans)

Jean-François
MAGNAT (69 ans)
Edmond, Wladyslas
CYPCARZ (94 ans)

qu'à zapper sur une télécommande. N'empêche ! À l'âge de 16 ans, elle découvre Koh-Lanta sur la TV de mamie, puis aux côtés de son compagnon Maxime, fan de l'émission. C'est décidé, un jour, elle en sera ! Combinant aptitudes physiques à d'indéniables talents artistiques (musique, dessin, etc.), elle se démarque d'emblée par sa personnalité entière. Rien ne lui fait peur. Derrière ses prunelles vertes et sa longue crinière noire, celle qui se dit solitaire, avoue aimer observer, puis analyser avant de laisser parler sa véritable nature d'aventurière. Le plus difficile dans l'épopée Koh Lanta ? : "Garder le secret de ma sélection pendant de longues semaines et composer avec toutes les personnalités d'une équipe en mode survie !", reconnaît-elle. De son Vercors natal, Louise affirme : "J'en suis partie plusieurs fois. Lorsque je reviens, c'est le seul endroit où j'ai cette sensation de nulle part ailleurs".



ASSOCIATION EMI4M DONNE LE “LA” !

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LE TERRITOIRE EST AU DIAPASON DE LA MUSIQUE AVEC EMI4M. VÉRITABLE INSTITUTION, L'ÉCOLE DE MUSIQUE ITINÉRANTE DES 4 MONTAGNES PERMET À 220 ÉLÈVES D'ALLIER PLAISIR ET APPRENTISSAGE D'UN INSTRUMENT À TRAVERS CINQ VILLAGES DU PLATEAU.

Si tu ne vas pas à la musique, la musique viendra à toi ! En 1984, Sylvie Chabanne, professeur de piano, donnait le “la” de cette belle aventure musicale itinérante, EMI4M. Depuis, l'école à fait son chemin auprès du plus grand nombre grâce notamment à une équipe de professeurs mobiles

et implantés sur le territoire, et aux moyens mis à disposition de l'association. Subventionnée par la CCMV et le Département à hauteur de 40%, la structure associative fonctionne grâce aux cotisations des adhérents pour les 60% restants. À Villard-de-Lans, centre névralgique de l'école, les bâtiments situés à côté du Rex sont mis à disposition par la commune.

Maintenir le cap

Dirigée depuis 2024 par Nicolas Bercovitz (ci-dessus), l'école s'appuie sur un conseil d'administration récemment renouvelé, présidé par Dorothée Baranger. Entre Villard, Lans, Saint-Nizier, Autrans et Méaudre, les musiciens de tous âges pratiquent tant les instruments à cordes ou à vent, que le piano ou la batterie avec plus de 12 instruments proposés. “Dans le cadre du schéma départemental que nous suivons, les

pratiques collectives s'étoffent avec récemment, la création de l'orchestre juniors et d'un jazz-band”, ajoute la présidente, “et les orchestres se produisent tout au long de l'année”. Une section “composition chant” a aussi enrichi la gamme musicale. Conventionnée par l'Éducation nationale, la Classe à horaires aménagés musique (CHAM) permet à une quarantaine de collégiens de la cité scolaire d'intégrer la pratique musicale à leur emploi du temps.

“Notre ambition est de pérenniser EMI4M en s'appuyant sur tout le travail accompli », explique le directeur. « Développer les partenariats avec d'autres associations, accroître la sensibilisation dans les écoles, renouveler le parc instrumental, multiplier les représentations de nos orchestres sur le territoire sont les objectifs que nous poursuivons.”

<http://www.emi4m-vercors.org>

”

MARATHON DU VERCORS LES AGENTS COMMUNAUX DANS LES STARTING-BLOCKS !

ILS SONT UNE QUINZAINE À PORTER LES COULEURS DE LA COMMUNE POUR LA 1^{RE} ÉDITION DU MARATHON DU VERCORS. LE 28 JUIN À VILLARD-DE-LANS, LA TEAM MAIRIE SERA SUR LA LIGNE DE DÉPART DU 10 KM, PLACE DE LA LIBÉRATION.

Caroline, Aline, Nathalie, Karine, Alexandre, Anne-Marie, Virginie, Serge, Thérèse, Cécile, Bérénice, Clémence... Ils ont décidé de porter les couleurs de la commune pour courir l'épreuve du 10 km du Marathon du Vercors. “Pour cette 1^{re} édition du plus haut marathon d'Europe sur route, c'était vraiment l'occasion de partager un bon moment en dehors du bureau”, affirme Caroline, à l'origine de la constitution de l'équipe. Motivée comme jamais, la Team Mairie est à fond pour partager ce défi collectif et personnel, “quitte à en baver un peu !”, sourit Bérénice. “Peu d'entre nous courent régulièrement, mais la plupart pratiquent d'autres sports, donc ça devrait le faire !”



Réunir plusieurs services sous un même dossard

Côté entraînement, pas question de se laisser atteindre par une météo capricieuse, chaque lundi soir, la Team se retrouve pour suivre le programme concocté par Thérèse, professeur de fitness, à l'Espace Loisirs. Au menu : renforcement musculaire et cardio bien sûr pour progresser de semaine en semaine. “On a commencé en douceur sur la Via Vercors avec pour objectif d'être tous capables de courir

le 10 kilomètres qui relie le centre-bourg, les Cochettes, La Conversaria, Les Nobles, Les Geymonds, pour un retour vers la Colline des Bains, par la Via Vercors. Pour Nathalie qui n'a jamais couru : “Pas le choix d'être solidaire avec les collègues !”, dit-elle. “Déterminée, elle est maintenant moteur”, s'amuse la Team. “Réunir plusieurs services sous un même dossard, c'est chouette”, enchaîne Virginie, et on a de nombreux supporters dans tous les services”. Petit coup de pouce, inscriptions et t-shirts ont été pris en charge par la commune.

Le 28 juin, venez tous encourager la Team Mairie !

QUELQUES INCONTOURNABLES DE VOTRE ÉTÉ

VERCORS BIKE EXPÉRIENCES : 7 et 8 juin
FESTIVAL SOLSTICE EN VERCORS/VILLA GLOVETTES : du 20 au 22 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE : 21 juin
1^{ER} MARATHON DU VERCORS : 28 juin
OPEN D'ÉCHEC : 28 juin
VERTACO RACE : 5 et 6 juillet
JUMPING NATIONAL : du 12 au 14 juillet
CA VA JAZZER ! : du 22 au 26 juillet
29^E FESTIVAL MUSIQUES EN VERCORS : du 7 au 21 août



MAJORITÉ MUNICIPALE

À l'heure où nous rédigeons cette tribune, le cahier des charges de la future DSP de la station de Villard-de-Lans pour les 25 prochaines années a été communiqué aux candidats à son exploitation. Le sort du projet UTNS Côte 2000 est entre les mains des services de l'État. Ironie du calendrier ou rendez-vous inéluctable avec la réalité économique, les deux dossiers se chevauchent.

Nous avons œuvré pour transporter la résidence de tourisme des Adrets sur le parking P1 et convaincu l'investisseur de redimensionner son

projet. Pour nous éclairer sur nos ressources en eau à l'horizon 2050, nous avons sollicité un cabinet d'hydrogéologie. Nous avons organisé des ateliers de concertation pour préparer le futur cahier des charges de la DSP du domaine alpin. La raréfaction de l'enneigement est une réalité, mais les équipements, les infrastructures, les métiers, les vies qui s'y rattachent représentent toujours le socle de notre économie locale. Ce cahier des charges décrit les conditions d'un modèle durable, sans briser celui qui tient encore et qui finance les investissements de la transition.

Alors que nous évoluons dans un contexte qui se tend aux plans politique, économique et écologique, nous imposons des contraintes supplémentaires significatives au prochain

délégataire (investissements de 30 M d'€ avec calendrier de réalisations, participation financière aux charges de navettes, infrastructures compatibles hiver et été, redevance variable sur CA, enveloppe d'investissement sur la diversification, durée d'ouverture, etc.).

Nous avançons sur une ligne de crête extrêmement étroite. Les donneurs de leçons qui crient au désastre et à notre folie, quand ce n'est pas à notre malhonnêteté, devraient contrôler leur pas. À moins qu'ils ne soient pas sur la ligne de crête...

OPPOSITION MUNICIPALE

Tony Parker s'est confié très récemment et publiquement sur le réseau LinkedIn en y exposant sa philosophie de l'échec et des leçons qu'on doit en tirer.

La question est désormais posée :

Au lendemain de la dernière consultation publique sur le projet controversé de la Côte 2000 et de la large opposition constatée, ne s'agirait-il pas de l'échec annoncé ou reconnu de cette opération ? Il peut être permis à ce jour de le

penser, avec les réserves toutefois imposées de cette hypothèse.

L'occasion se présente de rappeler la nécessité d'un équilibre entre le pôle Côte 2000 et le pôle village ainsi que les pôles secondaires comme Bois Barbu. Sans oublier la nécessité également de la restauration d'un véritable village-station où l'équilibre entre activités traditionnelles (agriculture, commerces, forêts, artisanat) est renforcé par le tourisme. C'est ce que permettait le 1^{er} projet Parker, négocié en 2020 avec l'ancienne municipalité et le préfet, et validé par l'ensemble des élus de la commune et du plateau avec seulement 450 lits (incluant des logements saisonniers) aux Adrets, une liaison

douce avec le village ainsi que la préservation de l'accès et du stationnement publics en front de neige....

Hélas l'abandon de ce 1^{er} projet par Tony Parker et avec le soutien inconditionnel de la nouvelle municipalité et de la CCMV à un nouveau projet surdimensionné n'ayant plus rien à voir avec le premier, conduit à cet échec, reconnu aujourd'hui de l'ensemble....

Aucun projet ne peut réussir contre la volonté réitérée des habitants...

Tout ça pour ça... !

villard.durablement@gmail.com

OPPOSITION MUNICIPALE

Le tourisme est une richesse précieuse pour Villard-de-Lans. Il fait vivre de nombreux acteurs locaux et participe à l'attractivité de notre territoire. Mais pour rester durable, il doit s'appuyer sur une vision équilibrée et concertée. Nous regrettons que certaines orientations soient prises sans réelle concertation, alors qu'elles engagent l'image de notre commune et

mobilisent des ressources importantes. Plutôt que de concentrer les efforts sur des actions ponctuelles, nous pensons qu'il est temps de construire une stratégie touristique plus lisible, mieux répartie sur l'année, en lien étroit avec les habitants et les professionnels du secteur. Valoriser nos atouts naturels, soutenir les événements locaux, favoriser un tourisme res-

pectueux de l'environnement : voilà des pistes pour bâtir un avenir cohérent. En tant qu'élus d'opposition, nous restons disponibles pour dialoguer, proposer et accompagner cette réflexion collective.

Villard c'est vous !

villardcestvous@gmail.com

VILLARD SOLIDAIRE

ASSOCIATION

UNE PARENT'AISE DANS SON PARCOURS DE SANTÉ

CRÉÉE EN 2019, L'ASSOCIATION LA PARENT'AISE

EST UN ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT DESTINÉ AUX

PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS PRÉSENTANT DES TROUBLES

COGNITIFS ET RÉSIDENTS SUR LE PLATEAU DU VERCORS.

Une équipe de trois salariés encadrants (infirmière coordonnatrice, aide-soignante, aide médico-psychologique,) anime l'association La Parent'Aise, entourée de bénévoles. L'accueil est organisé trois jours par semaine pour 6 bénéficiaires atteints de troubles cognitifs type Alzheimer ou apparentés. Le bus de la structure permet leur transport depuis leur domicile



jusqu'aux salles d'accueil de Lans-en-Vercors le lundi et mercredi, et d'Autrans le vendredi. À Villard-de-Lans, la future maison Girard-Blanc pourrait prochainement accueillir l'association.

Entre la vie à domicile et le placement en EHPAD

De 9 h à 16 h, l'équipe qualifiée prend en charge les bénéficiaires qui participent à des temps d'activités ludiques en fonction de leur degré d'autonomie : jeux de réflexion, de logique, de création, gym douce, musique, mais aussi sorties. "Nous savons aujourd'hui que ces activités stimulantes pour la mémoire freinent l'évolution de la maladie", précise Joëlle Dunand, présidente de La Parent'Aise depuis 2022. Cet accompagnement permet également de ne pas subir l'isolement et de créer du lien social. Enfin, cette prise en charge est un moyen de soulager les aidants en leur offrant un temps de répit.

L'association revêt toute son utilité pour les personnes récemment diagnostiquées et suffisamment autonomes. Sur demande, une infirmière coordinatrice se rend à domicile pour évaluer les besoins et coordonner le service en fonction des aides possibles. Portée par l'ADMR, La Parent'Aise reçoit des subventions et chaque année un don de l'association Les Chiffonnières.

Contact : 07 86 73 29 19
mail : laparentaise@admr38.org

”

CLUB

LES BESSONNETS, UN ESPACE DE LOISIRS ET DE PARTAGE

FONDÉ EN 1974 À VILLARD-DE-LANS, LE CLUB DES BESSONNETS

EST UN JOYEUX CINQUANTAIRE. SES QUELQUE 260 ADHÉRENTS,

SENIORS POUR LA PLUPART, PROFITENT TOUTE L'ANNÉE

D'UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS.

À Villard-de-Lans, qui n'a jamais entendu parler des Bessonnets ? Créé il y a plus de 50 ans dans la commune par Valérie Figari, le club est une institution. À l'origine, sa fondatrice avait deux ambitions : renforcer le lien social et proposer des activités aux seniors résidants à Villard-de-Lans et à Corrençon. Au fil du temps, les bénévoles ont su faire perdurer l'identité de l'association, à travers un programme basé sur la diversité et s'appuyant sur les ressources culturelles, sociales et naturelles du territoire. "Chaque semaine, les adhérents choisissent entre marche, travaux d'aiguilles, pétanque, jeux de société, lecture à voix haute, danse en ligne, chant et bien d'autres activités pratiquées à la Maison des associations ou à la Maison paroissiale, mises à disposition par la commune", détaille Cécile Denis, présidente du club depuis 2016. "De plus, durant l'année, nous organisons un loto, des voyages, des concours de pétanque, également ouverts aux touristes pendant l'été, mais aussi des repas, un pique-nique et d'autres événements, annoncés dans notre programme trimestriel".

Un rajeunissement des adhérents

"À Villard, de plus en plus de jeunes retraités s'installent, ce qui a pour effet, un rajeunissement de nos adhérents", constate la présidente. "Pour la pétanque, on a même des trentenaires dont l'activité professionnelle permet de se libérer l'après-midi".

Entre l'UIAD (Université inter-âges du Dauphiné) et les Anim'seniors du CCAS, l'offre est plurielle.



"Il n'est pas rare d'être adhérents aux deux clubs. Cela nourrit le lien à travers les différentes communes du plateau, puisque quelques membres proviennent de Lans-en-Vercors ou d'Autrans-Méaudre".

Club Les Bessonnets (affilié à la Fédération
générations mouvement de l'Isère) :
Tél. 06 79 36 02 60.

À SAVOIR

SEMAINE BLEUE

VIEILLIR, UNE FORCE À PARTAGER !

Pour la 5^e édition, la commune se met au diapason de La Semaine bleue, événement national dédié à la valorisation des aînés dans la vie sociale. Du 6 au 10 octobre, à l'initiative de Françoise Sarra-Gallet, élue en charge de la santé et des personnes âgées, les Villardiens de plus de 65 ans pourront participer à différents événements. Chaque matin durant toute la semaine à la Verrière aura lieu le café des aînés. Le mardi 7 octobre, une excursion à la découverte d'Aix-les-Bains sera proposée en partenariat avec le CCAS (10 € par personne, inscriptions dès juillet). Au programme : balade en bateau, déjeuner libre, puis visite guidée de la ville. À noter également une conférence sur l'équilibre, un apéro des aidants, un atelier informatique avec l'Agopop, une séance gratuite de cinéma au Cairn... Ce programme s'achèvera le vendredi 10 par le Salon du bien-vieillir à La Coupole.

Programme à venir sur Illiwap et www.villard-de-lans.fr



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale auprès de la mairie de son lieu de résidence principale ou secondaire (depuis plus de 2 ans). Vous pouvez vous inscrire (vérifier également si vous êtes inscrit et télécharger une attestation) sur le site servicepublic.fr ou vous rendre en mairie pour compléter le formulaire et joindre les justificatifs nécessaires. Si vous avez déménagé dans une autre commune ou dans la même commune, vous devez le signaler. Le courrier électoral ne suit pas, même en cas de réacheminement par la poste. Les démarches peuvent être faites tout au long de l'année et au plus tard le sixième vendredi avant le 1er tour des élections.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent faire leur recensement citoyen. C'est une démarche obligatoire qui leur permet d'obtenir une attestation indispensable pour s'inscrire à un examen, un concours ou au permis de conduire. À 18 ans, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales de votre commune. Attention si vous déménagez, il faudra le signaler. Vous pouvez faire la démarche en mairie ou sur le site servicepublic.fr auquel la commune est reliée et pourra traiter votre demande.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE

Le service relations sociales et citoyennes qui instruit les demandes de CNIS et Passeport peut depuis le mois mars vous permettre de créer votre identité numérique certifiée. Ceci n'est possible que pour les personnes détenant la carte d'identité nationale format carte de crédit. Cette identité numérique permet notamment de faire votre procuration de manière totalement dématérialisée pour les prochaines élections. Un gain de temps pour l'utilisateur, mais aussi pour la gendarmerie et les services municipaux !

france-identite.gouv.fr et www.villard-de-lans.fr

Mairie : 62, place Pierre-Chabert, 38250 Villard-de-Lans

Standard : 04 76 94 50 00 - Courriel : info@villard-de-lans.fr

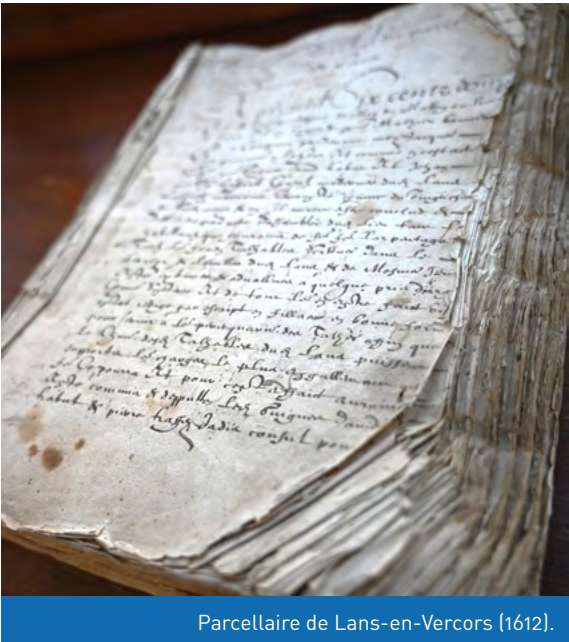
Ouverture des services du lundi au vendredi : Du lundi au jeudi : 9h-12h/13h30-17h30

Le vendredi : 9h-12h/13h30-16h30. Renseignements sur le site de la mairie

IL ÉTAIT UNE FOIS...
ARCHIVES MUNICI-
PALES : PLONGÉE
DANS LE PASSÉ !

AVEC PLUS DE 4 MILLIONS DE DOCUMENTS RECENSÉS
DEPUIS 1612, LE SERVICE DES ARCHIVES
EST LA MÉMOIRE DE LA COMMUNE, SON ADN.

Ici, on ne compte pas en boîtes, mais en linéaire. Du Moyen Âge à nos jours, le service des archives municipales collecte tous types de documents pour préserver la mémoire du village. Recenser, numérotter, classer, éliminer... voici le travail auquel se sont attelés pendant plusieurs mois l'archiviste-historien Damien Silvestre-Pottin, puis actuellement, Alexandre Maurice, missionné pour un an. "L'objectif est de supprimer les documents sans intérêt historique, les factures, les offres de marché non retenues... pour libérer de la place. Car il faut ici prendre soin de plus de 4 millions de documents archivés au fil des siècles", dit-il. Un travail méticuleux qui vise à conserver l'histoire de la commune et pouvoir l'exploiter si besoin. "Cela



Parcellaire de Lans-en-Vercors (1612).

a par exemple été le cas l'an dernier, dans le cadre du transfert de la compétence eau à l'intercommunalité pour comprendre la manière dont nos anciens avaient pensé et construit le réseau d'eau potable alimentant la commune", illustre Damien Silvestre-Pottin.

“Villard-de-Lans,
sous un ciel privilégié !”

Le plus ancien document date de 1612, il s'agit du parcellaire de Lans-en-Vercors, ancêtre du cadastre. Un épais livre dont les pages jaunies sont précieusement conservées à l'abri de la lumière. Vient ensuite le Syndic des pauvres de Villard-de-Lans, représentant un ensemble de quittances datées du XVII^e siècle qui font état de l'aumône consentie aux plus nécessiteux par les villageois fortunés. Conformément à la loi, d'autres précieuses archives, consultables par tous, sont conservées aux Archives départementales. À travers ces nombreux documents, on parcourt les grandes étapes de la construction de la commune, des travaux de voiries à l'édification des bâtiments et équipements municipaux. Dès 1922 par exemple, les plans, contrats, factures, dessins de façade et toute la correspondance relative à la construction de l'Hôtel des administrations nous éclaire sur les phases d'édification de ce vaste chantier dont l'idée émerge dès 1885, avec celui de la mairie. Début du XX^e siècle, à l'heure du déve-



Dans le local des archives, Alexandre Maurice et Damien Silvestre-Pottin (de gauche à droite).

loppement du climatisme, le grand projet d'embellissement est lancé, il concerne la partie Est de la commune (Jeandiats, cimetière, Laîches...) avec ses nombreux homes d'enfants. Le ministère de l'Intérieur, via sa Commission supérieure d'aménagement et d'extension des villes, donne son approbation, on peut lire : "Villard-de-Lans, classée station climatique, se fait un point d'honneur d'être sous un ciel privilégié et la région la plus saine de France ! Sous les très légères réserves exprimées, la commission donne à la commune l'approbation qu'elle sollicite... Néanmoins, dans cette zone d'extension réservée au tourisme, il sera souhaitable que des mesures soient prises concernant le bruit et les affiches de publicité qui blessent les yeux et gâtent les paysages les plus reposants...". Nous sommes le 16 octobre 1933 !

Ces projets très ambitieux,
restés dans les cartons

Plus insolite, on découvre de nombreux projets, tous aussi impressionnants par la qualité du trait architectural que par l'avenir qu'ils promettaient à la commune ! Quel visage aurait eu Villard-de-Lans si ces programmes avaient vu le jour ? En 1964, un aéroport entre les communes de Lans-en-Vercors et de Villard-de-Lans est envisagé. À l'aire du développement des dessertes aéronautiques des stations de montagne, la société Air Dauphiné s'adresse à Monsieur Lefrançois, maire de Villard-de-Lans : "Connaissant les efforts inlassables que vous faites pour le développement de Villard-de-Lans, et sachant bien que les Jeux olympiques peuvent vous permettre de grands espoirs, nous pensons que nous devons vous



Création du premier blason de la commune en 1949.

associer aux trois autres stations principales du Dauphiné déjà engagées : l'Alpe d'Huez, les Deux-Alpes et Chamrousse". Faute de financements, Il n'y aura pas plus d'aérodrome que de tunnel imaginé en 1933 sous le col Vert qui devait rejoindre la commune de Varcès... Pas d'avantage de zone de loisirs à Fichetaire, dont on découvre les contours spectaculaires d'un projet, imaginé dans les années 1980 par une poignée d'architectes anticipant l'après-neige ! De Prenatier aux Geymonds, on parle déjà Unité touristique nouvelle avec logements, golf, terrain de foot, tennis, piscine, centre équestre, luge d'été, retenue d'eau pour pédalo, planche à voile et autre téléporteur ! "Savoir ce qu'il y a eu avant nous, pour aller ou ne pas aller, est l'une des fonctions de ce service fondamental dans l'évolution de la commune", souligne Alexandre Maurice. "Il y a plusieurs types d'archives, celles d'une utilité très assidue (cadastre, état civil, etc.) et d'autres qui végètent, mais qui peuvent un jour ressurgir des cartons à la faveur d'une actualité communale".



La patinoire avant la construction
du bâtiment André-Ravix.



Construction de la mairie en 1888.